Reims : 3 ans ferme pour Mounir qui avait torturé et accaparé l'allocation adulte handicapé d'une "nourrice" qui aurait mal gardé son stock de drogue

31/08/2021 à 9h09



On les appelle les « nourrices », des personnes chez qui les trafiquants de drogue dissimulent leur marchandise. À Reims, quartier Croix-Rouge, l'une de ces nourrices habitait place Maurice-Utrillo, un homme d'une quarantaine d'années d'autant plus facile à exploiter qu'il était psychologiquement vulnérable mais aussi consommateur de stupéfiants.

Le 16 juillet dernier, le locataire se réfugie terrorisé chez des voisins, le dos flagellé, en expliquant avoir été roué de coups de ceinture par des individus venus squatter son domicile. (…) C'est Mounir Mazouz qui aurait fait venir Fatah Merdji dans l'appartement cinq jours plus tôt. D'autres personnages s'y incrustaient depuis plus longtemps, s'accaparant l'allocation d'adulte handicapé que percevait la victime. Un sac contenant 45 grammes d'héroïne fut également découvert. Sur l'emballage étaient identifiées les empreintes

de Fatah Merdji.

« Il a été frappé allongé sur le lit, tee-shirt relevé pendant 30 à 45 minutes. Il criait. Il pleurait. M. Mazouz a continué à lui porter des coups de ceinture et lui a demandé de se retourner pour le frapper au ventre. Il lui a ensuite porté deux coups de téléphone sur le crâne. »

Incarcéré depuis son arrestation, Mounir Mazouz a nié les violences lors de son procès la semaine dernière. **Onze condamnations figurent à son casier judiciaire, mais la dernière remonte à 2016. Une ancienneté dont il a tenté de se prévaloir pour assurer qu'il avait rompu avec son passé de délinquant,** sans convaincre les juges : ils l'ont condamné à trois ans de prison ferme avec maintien en détention.

L'Union de Reims